L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

ON demande — Immédiatement plusieurs bonnes ouvrières en couture. S'adresser chez Mme E. Hureau, No 9 rue de Chartres.
28mars—1f

A LOUER.

A LOUER.

La propriété Nos 144 et 146 rue Conti, entre Remparts et Bourgogne, qui a toujours été occupée par le tapissier sur bois.
S'adresser 93 Passage de la Bourse.
23 mars—7f

VASTE MAISON à louer; étables et grenier couvertes pour entre 8 et 10 chevaux. S'adresser 26 1/2 rue St-Bernard. 20mars—2ma

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Ferran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 25,312—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Pfeifer, veuve, et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
28mars—28, 2, 6 avril.

Succession de John Pfeifer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 25,191—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Pfeifer, veuve, et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
27 mars—27 31—6 avril

Succession de James Minto Witherspoon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 26,511—Division E—Attendu que Jackson Thorpe Witherspoon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de James Minto Witherspoon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
26 mars—26 30 avril 4

Succession de Frederick Gast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 26,515—Division E—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frederick Gast décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mars—22 27 31

Succession de Blanche E. Bailly,
Veuve d'Alexis Dumestre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 27,790—Division E—Attendu que Bernard Mayle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Blanche E. Dumestre, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 mars—22, 27, 31.

Succession de Henry Jurgens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 26,515—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Kuhn, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mars—22 27 31

Succession de Nicholas Kuntz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24,713—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Dumestre, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mars—22 27 31

Succession de Patrick Donnelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 25,634—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mlle Elizabeth Donnelly, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
21mars—21 26 30

Succession de Edward Marion Hunt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 26,519 — Division A — Attendu que Mme Fanny Jones Bienvenu, veuve de Edward Marion Hunt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Marion Hunt, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mars—22 27 31

Succession de Blanche Lockford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No. 25,260—Division A—Un compte définitif vient d'être rendu par [illegible] et administrateur de cette succession. Les créanciers et toutes autres personnes intéressées sont requis d'y déposer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le dit compte final présenté par [illegible], administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS,
22mars—22 27 31 Greffier.

Succession de Blanche E. Bailly,
Veuve d'Alexis Dumestre.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 27,790—Division E—Attendu que Bernard Mayle a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Blanche E. Dumestre, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 mars—22, 27, 31.

Succession de Henry Jurgens.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 26,515—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Kuhn, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mars—22 27 31

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de la District pour la Paroisse d'Orléans.—W. C. Shepard vs. ses créanciers.—No 26,480.—Division E.—Vu la requête du Curateur, la pétition ci[illegible] soit et est par le présent acceptée par la cour et qu'une réunion des créanciers de William C. Shepard, [illegible] soit tenue pardevant William F. Brewer, notaire public, le 22me jour d'avril 1889, pour délibérer et voter sur la demande du curateur de lui accorder un répit; que A. B. Phillips, Esq., avocat, soit nommé curateur ad hoc pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit W. C. Shepard soient suspendues.
Wm. Orleans, 19 mars 1889
(Sig.) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme :
M. GUIRARD Député Greffier.
19 mars—3f en 30 j

Avis.

Pension et logement à $4.00 par semaine. Vincent Marty, propriétaire, 40 rue Toulouse.
10mars—1mme tous les dim

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

Par un vote populaire écrasante, a été ratifiée par un vote populaire écrasante, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les petits tirages à un seul jour simple ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

L'ACADEMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 AVRIL 1889

GROS LOT:

$300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$300,000, sont	$300,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
5 Lots de	5,000,	25,000
25 Lots de	1,000,	25,000
100 Lots de	500	50,000
300 Lots de	200,	60,000
500 Lots de	200,	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de	$300, sont	$30,000
100 Lots de	$300,	30,000
100 Lots de	$200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, sont		$99,900
999 Lots de $100,		99,900
3,134 Lots se montant à		$1,034,800

NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots et leurs deux dernières chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

IMPORTANT.—Pour la prix à payer par les Clubs, et pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser en soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature Lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein. Remettez Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York dans des lettres ordinaires. Montants courants par l'Express [à nos frais]. S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresse vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank,
Nouvelle-Orléans, La.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait et sans valeur.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES de la NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, ont été reconnus par les tribunaux les plus élevés. Prenez-vous donc de contrefaçons et de prises usurpées!

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles et installations, etc., d'un Club.

Amos Rankel vs. Samuel Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 26,492—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et pardevant des parties intéressées, le procédural à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 30 mars 1889, à 11 heures a.m., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Le tout et séparément, les meubles installations, matériel, etc., du Club de première classe, occupant le second et étages supérieurs du local No 7 rue Bourbon, d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28mars—28 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de groceries, vins, liqueurs, meubles, installations, etc.

Gustavus Devron vs. Hermann Oelman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 23,107—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 30 mars 1889, à 10 heures A.M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

A un entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres :

Un lot de groceries assorties, vins, liqueurs, etc., ainsi que les installations de magasin, vitrines, meubles, etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré dans mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 mars—28. 4. 8 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Zengel vs J. V. Guillotte et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 26,520—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Rue Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Marigny, Magistrates et Law, désigné par le No 12 de la subdivision dressée par [illegible], et Craps, (maintenant Bourgogne), mesurant soixante dix pieds huit pouces de face à la rue Dérée, sur une profondeur de cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine ; le dit lot formant p rtie des lots Nos 1 et 2 de la subdivision faite par les rues Marigny, Champs Elysées, et 286 pieds, 9 pouces, 4 lignes de face aux rues Magistrates et Law. Il se compose :

1° D'un lot hypothéqué à la Banque des Citoyens pour quatre cents dollars de $1[illegible] dans le fonds capital de la dite banque, mesurant 106 pieds 6 pouces 6 lignes de face aux Champs-Elysées sur 295 pieds, 9 pouces, 4 lignes de profond sur la rue Marigny, ledit lot mesurant 106 pieds 6 pouces

2° De treize lots de terre désignés sur le dit plan comme lots Nos 1 à 13 inclusivement, et mesurant, à savoir : les lots Nos 1, 2 et 3, 42 pieds chacun de face à la rue Marigny, sur 106 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Le No 1 forme le coin des rues Marigny et Magistrates. Les lots Nos 4 et 5 ont 33 pieds de face à la rue Magistrates sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profond sur ; les lots Nos 6, 7 et 8 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux Champs Elysées, sur 106 pieds de profondeur ; le lot No 6 formant le coin des Champs-Elysées et de la rue Magistrates, et les lots Nos 9 et 10 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux Champs Elysées sur 115 pieds de profondeur, le lot No 9 formant le coin des Champs-Elysées et la rue Law, et le lot No 11 55 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Law sur 85 pieds 9 pouces de profondeur ; les lots Nos 12 et 13 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny sur 115 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Law et Marigny.

II. Un lot de terre avec les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville désigné par le No 18, entre les huit lots numérotés de 1 à 8, compris entre les rues Marigny, Law, Champs Elysées et Commercial Place, d'après un plan dressé par J. Pille et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire. Le dit lot mesure, au pied américain, d'après un plan déposé en étude de L. B. Kernion, notaire, 180 pieds 10 pouces de face aux rues Marigny et Champs Elysées, et 285 pieds 9 pouces 7 lignes de face aux rues Law et Commercial Place

III Cinq lots de terre dans le 3e district désignés sous les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 sur le plan No 45, borné par les rues Marigny, Mandeville, Law et Magistrates, d'après un plan de Vollgun, daté le 13 mars 1857, et déposé en l'étude de Joseph Cuvilher, notaire. Ces lots mesurent, au pied américain, savoir : le lot No 13, trente-un pieds 1 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots Nos 14, 15, 16 et 17 chacun 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Marigny sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, ledit lot No 13 formant le coin des rues Marigny et Law.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 7. 14 21.28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu et installations d'une pharmacie.—Aussi un peu de comptoir courante.

Francis F. Fernandez de Trava vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,980.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 29 mars 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux, 220 rue des Remparts (côté Nord) :

1° Tout le contenu d'une pharmacie, installations à gaz selon un inventaire enregistré.

2° Aussi, un peu de comptoirs courants, conformément à une liste existante.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
18mars—18 21 25 29.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Conrad Heuckert vs M. et Mme Sam Brown, in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 4,984.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Robert H. Marr Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District, le SAMEDI 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Tous les droits, titres et intérêts de M. et Mme Sam Brown (2) dans et à la propriété ensemble avec toutes les améliorations ci-dessus, situées dans le septième district de cette ville, dans l'îlot No 225, borné par les rues Derbigny, Montégut et Roman, désignés comme lots Nos 21 et 22 sur un plan dressé par Calles, déposé en l'étude de Edgard Laurent, notaire, et mesurant, chaque trente pieds de face à la rue Washington, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles ; le dit lot No 22 forme l'encoignure des rues Washington et Cypress.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
26 mars—26—avril 2 9 16 23 27 Constable.

Hunter & Gensslinger vs Walter Turnbull & J. A. A. Rousseau.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 3,134.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Price, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public à l'entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet et St Charles, le LUNDI 1er avril 1889, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un type writer calligraphe No 19,602.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 mars—28. 4. 8 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Fisher & Sons vs Jean Camet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 26,288—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 180 borné par les rues Short Washington, Cypress et Neuvième, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et obligations y attachés, tels que le dit Jean Camet de Victor Fortier, selon acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 mars—18 25—1er 8 15 20 avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de tout le contenu et installations d'une pharmacie.—Aussi un peu de comptoir courante.

Francis F. Fernandez de Trava vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 25,980.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI 29 mars 1889, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Sur les lieux, 220 rue des Remparts (côté Nord) :

1° Tout le contenu d'une pharmacie, installations à gaz selon un inventaire enregistré.

2° Aussi, un peu de comptoirs courants, conformément à une liste existante.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
18mars—18 21 25 29.

Succession de Michael Joseph Condron

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,809.—En vertu de deux writs, un daté le 19 février 1889 et l'autre daté le 7 mars 1889, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, privilèges et obligations y attachés, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Perdido, Liberté, Bigward et Gravier, désigné comme lot numéro vingt huit sur un plan dressé par A. Pilié, voyer, le 27 mai 1837 et déposé, pour qu'on s'y réfère, au bureau de M. E. Forstall, notaire public, le 30 août 1837, lequel dit lot mesure, en mesure américaine trente pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la dite rue Liberté sur cent pieds de profondeur entre lignes de large dans le fond, sur une profondeur de cent pieds, neuf pouces et cinq lignes sur la ligne séparative du numéro vingt neuf, et trente et cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la ligne de division du lot numéro vingt neuf. Acquis par feu Michael Condron, suivant acte de vente de Michael Condron, d'après un acte pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 7 mars 1879.

Construit sur le susdit comptant et le balance à un crédit de douze mois par un billet de l'acquéreur à son ordre et endossé par lui même, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente et hypothèque légale spéciale et conventionnelle sur le susdit immeuble avec les clauses de garantie notariée, passé le 19 février 1889, enregistré en liasse sous le No 24,809.

Saisi pour cent comptant par un acte sous seing privé, en date du 19 février 1889, enregistré en liasse sous le No 24,809.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mlle Louisa A. Legett.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 25,752—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan public à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, situé dans la Troisième District de cette ville, sur le Canal Marigny ou rue Marigny, à une ligne perpendiculaire de 125 pieds, (et la rue en arrière étant la rue Marigny.) Le dit lot étant dé-igné comme numéro trois cent quatre vingt dix-huit (398) sur le plan de Barthelemy Lafon, mesure cinquante pieds et six pouces de face à la rue de Champs-Elysées sur cent quarante cinq pieds et six pouces de profondeur, mesure française, elle mesure entre toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ensemble avec les vingt-cinq actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, comprises avec la propriété ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit la somme de quatre cents dollars, montant privilégié sur le stock, dix pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de cent trente piastres, montant des contributions sur les actions, huit pour cent d'intérêt par an sur quatre vingt dollars de cette dernière somme à partir du 1er janvier 1873, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1876, huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877, huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres, à partir du 1er décembre 1878, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1879, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1880, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1881, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1882, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1883, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887; aussi les frais de ladite saisie et de la vente et les frais de production de cette ladite propriété; l'acquéreur, en outre assumera la balance de la dette hypothéquée non encore due, mais montant à [illegible] pour laquelle demande d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane. A savoir : la somme de quatre mille cinq cents piastres ; l'acquéreur assumera toutes les obligations de la susdite propriété envers la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après sa Charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. J. Robert vs Joseph Guigon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,270—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Marigny, Magistrates et Law, désigné par le No 12 de la subdivision dressée par [illegible], et Craps, (maintenant Bourgogne), mesurant soixante dix pieds huit pouces de face à la rue Dérée, sur cent pieds de profondeur entre deux rues parallèles, mesure américaine ; le dit lot formant p rtie des lots Nos 1 et 2 de la subdivision faite par les rues Marigny, Champs Elysées, et 286 pieds, 9 pouces, 4 lignes de face aux rues Magistrates et Law. Il se compose :

1° D'un lot hypothéqué à la Banque des Citoyens pour quatre cents dollars de $1[illegible] dans le fonds capital de la dite banque, mesurant 106 pieds 6 pouces 6 lignes de face aux Champs-Elysées sur 295 pieds, 9 pouces, 4 lignes de profond sur la rue Marigny, ledit lot mesurant 106 pieds 6 pouces

2° De treize lots de terre désignés sur le dit plan comme lots Nos 1 à 13 inclusivement, et mesurant, à savoir : les lots Nos 1, 2 et 3, 42 pieds chacun de face à la rue Marigny, sur 106 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Le No 1 forme le coin des rues Marigny et Magistrates. Les lots Nos 4 et 5 ont 33 pieds de face à la rue Magistrates sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profond sur ; les lots Nos 6, 7 et 8 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux Champs Elysées, sur 106 pieds de profondeur ; le lot No 6 formant le coin des Champs-Elysées et de la rue Magistrates, et les lots Nos 9 et 10 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face aux Champs Elysées sur 115 pieds de profondeur, le lot No 9 formant le coin des Champs-Elysées et la rue Law, et le lot No 11 55 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Law sur 85 pieds 9 pouces de profondeur ; les lots Nos 12 et 13 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny sur 115 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Law et Marigny.

II. Un lot de terre avec les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville désigné par le No 18, entre les huit lots numérotés de 1 à 8, compris entre les rues Marigny, Law, Champs Elysées et Commercial Place, d'après un plan dressé par J. Pille et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire. Le dit lot mesure, au pied américain, d'après un plan déposé en étude de L. B. Kernion, notaire, 180 pieds 10 pouces de face aux rues Marigny et Champs Elysées, et 285 pieds 9 pouces 7 lignes de face aux rues Law et Commercial Place

III Cinq lots de terre dans le 3e district désignés sous les Nos 13, 14, 15, 16 et 17 sur le plan No 45, borné par les rues Marigny, Mandeville, Law et Magistrates, d'après un plan de Vollgun, daté le 13 mars 1857, et déposé en l'étude de Joseph Cuvilher, notaire. Ces lots mesurent, au pied américain, savoir : le lot No 13, trente-un pieds 1 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots Nos 14, 15, 16 et 17 chacun 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Marigny sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, ledit lot No 13 formant le coin des rues Marigny et Law.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 7. 14 21.28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de articles de toilette, notions, etc.

Crenson & Rosenthal vs Max Auron.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 25,190.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI 1er avril 1889, à 10 heures a. m., la propriété suivante, savoir :

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, un lot d'articles de toilette, notions, châles et autres articles, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 27—1er avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence en briques à deux étages, rue de la Douane No 142, entre les rues Bourbon et Dauphine.

Succession de Hélène Toussaint.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Docket No 26,488.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 27 avril 1889, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, en date du 22 mars 1889—

Les propr étés suivantes, savoir :

1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Conti, Bienville, Chartres et Decatur, mesurant trente pieds de face à la rue Conti, sur 150 pieds de profondeur, renfermé d'un côté vers la rue Decatur par la propriété maintenant ou anciennement de Madame Pontalba, et de l'autre côté, vers la rue Chartres, par celle maintenant ou anciennement de Périllat. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y sont, consistant en une maison en briques à étage, avec dépendances, cuisine, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à la discrétion de l'acquéreur, et la balance du prix en obligation garantie par des billets de l'acquéreur, payables à 1 et 2 ans de crédit, du jour de la vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an, avec la clause, laquelle lui sera donnée de la rue St-Charles et une profondeur de cent deux pieds, six pouces et une ligne sur la ligne de division du lot numéro vingt neuf. Acquis par feu Michael Condron, suivant acte de vente passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, le 7 mars 1879.

Construit sur le susdit comptant et la balance à un crédit de douze mois par un billet de l'acquéreur à son ordre et endossé par lui même, portant huit pour c